



## DIPLÔME D'UNIVERSITÉ Collège Supérieur de Droit (CSD) Toulouse et Montauban



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

**Séverin JEAN**  
*Maître de conférences*

*DU de l'École de droit de Toulouse : en savoir +*



### PRÉSENTATION

Le Collège Supérieur de Droit est un diplôme d'Université de l'École de droit de Toulouse qui se prépare en 1 an et qui se déroule **en parallèle de la troisième année de licence de droit dispensée à l'École de droit de Toulouse.**

C'est un complément de formation facultatif s'adressant principalement aux étudiants qui souhaitent atteindre un haut niveau de formation juridique et générale.

Volontairement généraliste, il ne propose ni une spécialisation précoce des étudiants, ni du travail académique. Au contraire, il offre **un renforcement de leur culture, juridique comme générale**, complétant les enseignements traditionnels de la licence de droit. Par ailleurs, le Collège Supérieur de Droit **initie les étudiants à des exercices nouveaux** permettant de les préparer aux concours et examens d'accès aux professions judiciaires et à la Fonction publique. Enfin, il tend à **établir des liens avec la société en mobilisant les étudiants dans des projets citoyens.**

Au-delà des conférences hebdomadaires de culture générale assurées notamment par des universitaires ou des professionnels extérieurs, le Collège Supérieur de Droit est organisé autour de **4 ateliers – individuels ou collectifs – destinés à développer les compétences suivantes : lecture, synthèse, oralité, écriture et ouverture d'esprit** au-delà des murs de l'Université.

Pour ce faire, les étudiants participeront à plusieurs ateliers : **préparation à la note de synthèse ; préparation au grand oral ; travail collectif sur un ouvrage non juridique ; préparation au projet d'ouverture citoyenne.**

Les étudiants inscrits en 3<sup>ème</sup> de Licence à l'antenne d'UT Capitole de Montauban peuvent s'inscrire au CSD dans les mêmes conditions que celles proposées à Toulouse.

### CANDIDATURE - ADMISSION

#### CANDIDATURE :

Dépôt du dossier de candidature sur **eCandidatures** :

<https://v2-ecandidatures-ut1.ut-capitole.fr/ecandidat-v2/>

#### CONDITIONS D'ADMISSION / MODALITÉS DE SÉLECTION :

- **De plein droit** : l'étudiant doit être inscrit en 3<sup>e</sup> année de licence mention Droit de l'École de droit de Toulouse à l'Université Toulouse Capitole et avoir obtenu en année de Licence 2 une moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.
- **Après entretien de motivation** : l'étudiant qui a obtenu en licence 2 une moyenne égale ou supérieure à 12/20 pourra s'inscrire au CSD niveau Licence à condition :
  - d'être inscrit en troisième année de Licence de Droit de l'École de droit de Toulouse à l'Université Toulouse Capitole,
  - de recueillir, après un entretien individuel de motivation, l'avis favorable d'un jury réuni à ces fins. La convocation à un entretien individuel de motivation est décidée d'après l'examen du dossier de chaque candidat (lettre de motivation et notes).
- **Etudiant n'ayant pas eu de parcours en droit à l'Université Toulouse Capitole** : l'étudiant ayant commencé ses études de droit dans un autre établissement ou ayant commencé ses études supérieures dans une autre discipline que le droit, peut s'inscrire au CSD à condition :
  - d'être inscrit en 3<sup>ème</sup> année de Licence mention Droit de l'École de droit de Toulouse à l'Université Toulouse Capitole,
  - d'avoir obtenu une moyenne générale au titre de l'ensemble des semestres 3 et 4 de son année de licence égale ou supérieure à 12/20,
  - de recueillir, après un entretien individuel de motivation, l'avis favorable d'un jury réuni à ces fins. La convocation à un entretien individuel de motivation est décidée d'après l'examen du dossier de chaque candidat (lettre de motivation et notes).
- **Etudiant inscrit en 3<sup>ème</sup> année de Licence mention Droit à l'antenne universitaire de Montauban** : l'étudiant peut s'inscrire au CSD dans les mêmes conditions que celles proposées à un étudiant suivant sa Licence à Toulouse

#### INSCRIPTION ADMINISTRATIVE : MODALITÉS ET CALENDRIER :

- Pour les étudiants déjà inscrits à l'Université : <https://www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/>
- Pour les personnes s'inscrivant pour la 1<sup>ère</sup> fois à UT Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/candidater-et-sinscrire/premiere-inscription/tout-presentiel>

## PROGRAMME PÉDAGOGIQUE TOULOUSE ET MONTAUBAN

Afin de faciliter l'accès aux enseignements du diplôme, ces derniers sont assurés, selon les enseignants, de 17h00 à 20h00 les lundis, mercredis et/ou vendredis.

### Collège Supérieur de droit niveau licence – 33h CM + 1h45 TD

Culture générale – 24h CM

Atelier de préparation au projet d'ouverture citoyenne – 1h30 CM

Atelier préparation au grand oral – 3hCM + 1h45 par groupe

Atelier travail collectif sur ouvrage – 1h30 CM

Atelier préparation à la note de synthèse – 3h CM

#### CONTACTS

##### UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty  
31042 Toulouse Cedex 9

##### ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

###### Bureaux UT handicap :

Bureaux AR 29 et 31 - bâtiment Arsenal

Courriel : [handicap@ut-capitole.fr](mailto:handicap@ut-capitole.fr)

Tél. : 05 61 63 35 28 ou 37 05 / 05 34 45 61 33

##### SCOLARITÉ : POLE MASTER DROIT

Bureau AR 126 (bât. Arsenal)

Courriel : [pmd13@ut-capitole.fr](mailto:pmd13@ut-capitole.fr)

Tél. : 05 61 63 35 17

##### ORIENTATION - INSERTION

SOIP - SERVICE D'ORIENTATION ET D'INSERTION  
PROFESSIONNELLE

Palier 1<sup>er</sup> étage -Bâtiment Arsenal

Courriel : [soip@ut-capitole.fr](mailto:soip@ut-capitole.fr)

Tél. : 05 61 63 37 28

